



UNSA-Infos - Numéro 492 - 17 novembre 2009

<http://www.unsa.org/>

Lors de la 123ème session plénière du TUAC le 13 novembre

Les syndicats revendiquent une nouvelle économie, plus équilibrée et durable

Tant que l'emploi n'a pas repris, le message de « fin de crise » lancé à la fin des grandes réunions internationales n'est pas crédible. Le chômage atteindra au moins 10 % dans les pays industriels en 2010. Sa décade, très graduelle, ne s'achèverait qu'en 2014.

L'UNSA a déjà fait ce constat qui est aussi celui de la Commission syndicale (TUAC) auprès de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Elle soutient donc pleinement son action pour faire de l'emploi un sujet à part entière dans les rencontres internationales.

Malgré de bonnes orientations pour réguler l'économie mondiale, les réalisations concrètes tardent et la finance repart « comme avant » avec une rapidité surprenante. Pour l'ensemble du syndicalisme international, il y a danger de voir la volonté de réforme s'émousser au fil du temps. C'est pourquoi les syndicats se mobiliseront auprès de l'OCDE chargée d'élaborer les bases d'un nouveau modèle économique pour que les leçons de la crise soient complètement tirées et que les préoccupations sociales y trouvent toute leur place.

Le fort retentissement international des travaux lancés par la France sur la mesure du niveau de vie et du bien-être fournissent précisément l'occasion de définir les contours d'une « nouvelle économie ». A ce sujet, le Président Sarkozy avait d'ailleurs dénoncé la dictature des chiffres dans lesquels les populations ne se reconnaissent pas, les syndicats non plus. Ils veulent en finir avec les indicateurs qui, avant la crise, dissimulaient la vie chère, les salaires bloqués et le creusement des inégalités derrière une croissance qui semblait infinie.

<http://www.tuac.org/fr/public/index.phtml>

Résultats d'élections professionnelles

Dans l'entreprise TNT Express France qui compte 1.000 salariés, des élections professionnelles ont eu lieu le 13 octobre. L'UNSA obtient 2 sièges au CE dans le collège employés/ ouvriers et 5 sièges en DP.

Créée depuis seulement deux mois, l'UNSA devient la 1ère organisation syndicale avec 44,06 % des voix ! La CFDT obtient 28,13%, la CGT 10,63%. A noter que FO (8,75%) et CFTC (7,19%) perdent leur représentativité.

Le 29 octobre, dans un établissement d'une filiale du Groupe Servair, l'UNSA Martinique Catering emporte trois des cinq sièges à pourvoir avec 46 voix sur 89 suffrages exprimés (51,68%).

L'établissement du syndicat professionnel des pilotes des ports de Marseille et du golfe de Fos a organisé ses élections professionnelles le 27 octobre. L'UNSA, seule présente dans cet établissement, emporte 100% des voix et les 2 sièges au comité d'entreprise.

**En raison de la tenue du congrès national de l'UNSA à Pau,
UNSA Infos ne paraîtra pas la semaine prochaine**

Résultats d'élections professionnelles (suite)

Le 5 novembre ont eu lieu les élections professionnelles au sein de l'entreprise SCB (groupe GIMAS) sur l'aéroport de Roissy CDG dont l'effectif est de 94 salariés. Sur les 5 sièges que comporte la délégation unique du personnel, l'UNSA en a obtenu 1 avec un score de 18,39 %.

Les élections professionnelles au sein de l'Alliance Française Ile-de-France (180 salariés) ont placé l'UNSA comme première organisation syndicale avec 7 élus tous collèges confondus, avec 32,27 % des suffrages valablement exprimés au premier tour « CE titulaires ». La CFDT obtient 5 élus avec 27,48%, la CFTC 2 élus et 22,57% et la CGT 2 élus et 16,54%.

Agir contre les discriminations : un partenariat UNSA – CC.OO

Une délégation de la commission nationale de l'UNSA « Pour l'égalité, contre les discriminations » a rendu visite au syndicat espagnol CC.OO (Commissions ouvrières) à Madrid du 11 au 13 novembre 2009. Lors de cette visite, la délégation UNSA a été accueillie par madame Paloma Lopez Bermejo, secrétaire du département Emploi et immigration. La délégation UNSA s'est réunie avec plusieurs responsables des départements Emploi et immigration, Femmes, Politique sociale ainsi qu'avec le secrétariat de la Jeunesse et culture de la fédération de l'Enseignement CC.OO.

Cette rencontre entre dans le cadre du projet européen transnational « Agir contre les discriminations » financé par le FSE (Fonds social européen). Les différentes rencontres étaient l'occasion d'échanger les expériences et les bonnes pratiques entre nos deux organisations dans la prise en compte de la question des discriminations lors des négociations sociales et dans le domaine de l'accompagnement des victimes. Une autre rencontre est prévue en mi décembre prochain.

Le BIT constate une érosion des salaires

Le Bureau international du travail constate un fort ralentissement de la croissance mondiale des salaires en raison de la crise économique qui devrait s'accroître en 2009 malgré des signes d'éventuelle reprise économique.

Sur un échantillon de 53 pays pour lesquels des données existent, la croissance des salaires réels moyens est passée de 4,3 % en 2007 à 1,4 % en 2008. Parmi les 10 pays du G20 pour lesquels le BIT dispose de données, la croissance des salaires réels moyens est passée de 1 % en 2007 à -0,2 % en 2008.

Le BIT considère que les années de stagnation des salaires par rapport aux gains de productivité, parallèlement à des inégalités croissantes, ont contribué à la crise en limitant la capacité de nombreux ménages à augmenter leur consommation sans recourir à l'endettement. Restaurer le lien entre croissance de la productivité et hausse de salaires est donc vital pour la pérennité économique et sociale.

<http://www.ilo.org/global/lang-fr/index.htm>

Drame du travail en Andorre : solidarité de l'UNSA

L'UNSA tient à manifester sa solidarité à l'Union syndicale d'Andorre (USDA, membre de la Confédération européenne des syndicats), à tous les salariés et aux familles des victimes à la suite du drame du travail qui a endeuillé l'Andorre.

L'effondrement d'un pont en construction a emporté onze ouvriers faisant cinq morts et six blessés.

Ce lourd bilan nous conduit à rappeler les conditions de travail extrêmement difficiles qui règnent en Andorre. L'UNSA renouvelle son soutien à l'USDA qui œuvre avec persévérance et opiniâtreté pour la reconnaissance des droits syndicaux dans la principauté. Les droits syndicaux sont des droits fondamentaux. Or l'Andorre reste un état où la liberté syndicale et les droits des travailleurs n'existent pas.

Voir ou revoir « Expression directe » avec l'UNSA :

<http://www.unsa.org/?Expression-directe-Novembre-2009.html>